



APPEL À PROJET RÉSIDENCE D'ARTISTE

La Criée – Salle d'exposition
Ars-en-Ré (17)

Dans le cadre de l'ouverture d'une salle d'exposition dédiée aux arts plastiques sur l'Ile de Ré, la Communauté de communes de l'île de Ré lance un appel à projet pour une résidence d'artiste pour la programmation 2027, sous la thématique :

« ENTRE TERRE ET MER »

CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA SALLE D'EXPOSITION « LA CRIEE »

Depuis 2018, la Communauté de Communes de l'Ile de Ré développe une politique culturelle en faveur de la création et de la diffusion artistiques, ayant à cœur de rendre la culture accessible à tous les rétais.

Cette dynamique se concrétise :

- Par l'accompagnement subventionné des associations de musique, de photographie, d'arts plastiques, de festivals,
- Par la gestion de la salle de cinéma et de spectacle vivant « La Maline »,
- Et aujourd'hui par l'ouverture d'un espace dédié aux arts plastiques « La Criée », qui trouve son encrage sur le Quai de la Criée à Ars-en-Ré, au cœur d'un bâtiment réhabilité à l'aspect bois brûlé, inspiré des codes architecturaux des anciens chantiers navals.

La salle d'exposition La Criée se distingue par :

- Sa mission de service public et d'éveil artistique à destination de la population (médiation scolaire, inclusion des publics éloignés ou en situation de handicap, etc.),
- Le fait qu'elle ne soit pas un espace de vente,
- La pluralité des arts mis en lumière : photographie, dessin, sculpture, peinture, vidéo, céramique, etc.

La Criée se veut un espace d'évasion, d'éveil et d'ouverture aux arts, mais également de création, de médiation et de diffusion par le biais :

- D'expositions d'œuvres (appel à projet distinct)
- D'accueils d'artistes en résidence
- De projets d'éveil artistique (public, écoles, structures jeunesse...) (appel à manifestation d'intérêt distinct)

La Criée se veut un pont entre les artistes et les publics, favorisant l'appropriation de la création contemporaine par tous, les habitants étant invités à s'impliquer activement dans le processus créatif, enrichissant leur expérience culturelle et contribuant à la dynamique artistique locale.

Ouverte toute l'année, l'accueil de la Criée est assuré par une chargée d'accueil et de programmation de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré.

Objet de l'appel à projet - Thématique

Le projet de résidence de création devra s'inscrire dans la philosophie du lieu et être en résonnance avec sa situation environnementale « entre Terre et Mer », ouvrant des perspectives de vue sur les enjeux liés à la sauvegarde et à la transmission du territoire : paysages, mémoire maritime, biodiversité, modes de vie, habitants etc.

A l'issue des deux mois de création, l'artiste s'engage à exposer le fruit de son travail durant une période d'exposition d'un mois en étant lui-même présent sur place. Un vernissage de cette exposition sera organisé en sa présence, sans nécessité d'intervention préparée.

Programmation 2027

Résidence du 11 janvier au 23 avril 2027

- Période de création : 2 mois du 11 janvier au 19 mars 2027
- Vernissage : date à définir ensemble
- Période d'exposition : 1 mois, du 21 mars au 23 avril 2027

Profil recherché

- Artiste professionnel, confirmé ou émergent, inscrit dans une démarche contemporaine,
- Discipline : arts plastiques et visuels, création numérique, photographie, sculpture, etc.
- Intérêt démontré pour les questions environnementales, territoriales ou sociales,
- Expérience du travail en résidence et du contact avec le public appréciée.

Caractéristiques techniques du lieu

- Surface au sol de l'espace d'exposition : 55m²
- Nature du sol : béton
- Système d'accrochage
- Système d'éclairage à orientation ajustable
- Supports de présentation : socles blancs

Soutien technique : à prévoir en concertation avec l'artiste.

Conditions de la résidence

Les conditions, incluant la couverture d'indemnités éventuelles (rémunérations, frais annexes, honoraires, bourse de résidence, etc.), feront l'objet d'une discussion et d'un contrat spécifique avec l'artiste retenu.

Hébergement : les modalités d'hébergement seront à définir conjointement.

Candidature

Le dossier doit comprendre :

- 1 **note d'intention** en lien avec la thématique (2 à 3 pages)
- 1 **portfolio** représentatif du travail (5 à 10 visuels pour un poids de fichier maximum de 5 Mo)
- 1 **CV artistique** (expositions, résidences, publications)
- 1 **fiche technique** (besoins matériels, logistiques)
- 1 **justificatif de statut professionnel** (numéro SIRET)

Les candidatures sont à adresser **avant le 13 mars 2026** :

Par courriel : laciee@cc-iledere.fr

Ou par voie postale : Communauté de Communes de l'île de Ré
Pôle Services à la Population / Service Vie Associative
3 Rue du Père Ignace 17410 Saint-Martin-de-Ré

Etude des candidatures

Les candidatures seront examinées par une commission de programmation composée d'élus locaux, d'institutions, de partenaires culturels.

Critères de sélection

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- **Qualité artistique et cohérence avec la thématique « Entre terre et mer »** ;
- **Pertinence des propositions** au regard des orientations culturelles du lieu ;
- **Faisabilité technique et logistique** ;
- **Capacité du projet à impliquer et rencontrer les publics** (exemple : intervention non préparée lors du vernissage, atelier de création en collaboration avec le public, etc.)

Les étapes

- **Publication de l'AAP** : 15 décembre 2025
- **Date limite de dépôt des candidatures** : 13 mars 2026
- **Commission de programmation** : à compter du 30 avril 2026
- **Annonce auprès des candidats retenus** : au plus tard le 30 mai 2026

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Communauté de Communes de l'île de Ré
Pôle services à la population
Service Vie Associative

Christine RIDEAU, chargée d'accueil et de programmation
06 49 73 37 25 ou laciee@cc-iledere.fr

Océane DI MASCIO, directrice du service vie associative
oceane.di-mascio@cc-iledere.fr



ANNEXES **PLAN ET PERSPECTIVES DE « LA CRIEE »**

